

## Les résultats du sondage

**Date :** 22 octobre 2013

Bonjour,

Vous pouvez télécharger ci-dessous une tentative de synthèse des résultats du sondage auquel vous avez peut-être participé ces dernières semaines :

[etre ou ne pas etre Breillien](#)

[annexe I](#) [annexe II](#)

En conclusion très résumée, cette nouvelle enquête effectuée auprès de 1000 internautes révèle - ou plutôt ne fait que confirmer - que :

- plus de 80 % des résidents comme des non résidents ne sont pas satisfaits de l'appellation
- pour plus de 80 % des résidents comme des non résidents, elle n'est pas de nature à relier entre eux les habitants du département
- pour près de 90 % des résidents comme des non résidents, elle n'est pas de nature à renseigner de l'extérieur sur l'appartenance à ce territoire
- plus de 60 % des résidents disent ne pas avoir été informés de ce que devait être la procédure, et les 35 % qui l'ont été - mis devant le fait accompli - n'ont pu que constater qu'elle n'a pas été respectée
- plus de 80 % des habitants du département disent qu'ils auraient aimé être consultés avant la décision
- moins de 10 % des répondants se déclarent favorables ou très favorables à l'appellation retenue
- à supposer que s'impose vraiment la nécessité voire l'utilité d'un gentilé, l'appellation Ille-et-Vilainois reste aujourd'hui pour les habitants du département, qui sont les premiers concernés, la seule à réunir une majorité absolue de suffrages. Rapportés aux suffrages exprimés par les personnes qui auraient souhaité être consultées (non compris par conséquent les voix de ceux qui ne se prononcent pas) : 54,98 % de suffrages favorables ou très favorables (et secondairement 68,58 % de suffrages très favorables, favorables et indifférents).

Toutes observations naturellement bienvenues.

## **CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE**

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>

---

NB : le sondage est à présent désactivé

[patrick.jehannin@gmail.com](mailto:patrick.jehannin@gmail.com)